

L'ADIL de l'Oise est une association qui porte 2 missions de service public de proximité.

Grâce à la contribution financière de ses membres :

- ❖ Le Conseil départemental de l'Oise
- ❖ Le Ministère en charge du logement
- ❖ Action Logement
- ❖ Les organismes d'intérêt général :
Caisse d'Allocations Familiales
Mutualité Sociale Agricole
- ❖ Les bailleurs sociaux
- ❖ Les intercommunalités
- ❖ Les fédérations professionnelles
du logement, de l'immobilier,
du bâtiment et de l'artisanat
- ❖ Les établissements prêteurs
- ❖ Les associations représentant
les usagers et les familles
- ❖ Le Conseil Régional des Hauts
de France

**La diversité des membres
de l'ADIL de l'Oise
est la garantie
de son indépendance.**

**L'ADIL de l'Oise est une association
à but non lucratif**

**Nos conseillères et conseillers répondent
à toutes vos questions relatives
au logement et ou à l'énergie**

Par téléphone : **03 44 48 61 30**

En visite au siège social de l'ADIL :
**17 rue Jean Racine
60000 Beauvais**

Et lors de nos permanences de proximité :

- ❖ Plus de 20 permanences info logement
- ❖ Plus de 20 permanences info énergie



Une application pour prendre RDV en ligne sur
notre site internet :



www.adil60.org

contact@adil60.fr

adil
Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
de l'Oise

**France
Rénov'**
Le service public pour mieux
rénover mon habitat

adil
Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
de l'Oise

**France
Rénov'**
Le service public pour mieux
rénover mon habitat

**Une question sur le logement
ou sur l'énergie ?**

**Frappez à
la bonne porte !**



*Il n'y a pas de conseil anodin
pour celui ou celle qui le reçoit.
Mais seul(e) celui ou celle qui le reçoit
s'en aperçoit.*

ADIL Espace Conseil France Rénov de l'Oise

Deux missions de service public en un même lieu :

nos conseillères et conseillers vous informent sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales liées au logement et sur toutes les questions liées à la rénovation énergétique, aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables.

Tout le monde peut faire appel à nos conseillers :

les particuliers, les collectivités, les professionnels, les travailleurs sociaux...

Un conseil de qualité : des juristes spécialisés en droit immobilier et des conseillers experts en énergie sont à votre disposition.

Des formations et ateliers d'information collective :

info-formation des travailleurs sociaux, ateliers éco-gestes, ateliers de recherche d'un logement locatif...

Une veille réglementaire analytique et des réunions d'information des professionnels du logement et des acteurs de l'habitat.

Une observation régulière du logement et de l'habitat : étude sur les loyers, sur le conventionnement, sur l'accession...

Des juristes spécialisés

Avant de vous engager, consultez votre ADIL

Vous y trouverez gratuitement des conseils neutres et objectifs.

La location : bail, loyer et charges, état des lieux, réparations locatives, démarches pour trouver un logement social, un garant ou un financement du dépôt de garantie...

Les contrats : contrat de vente, de construction, contrat d'entreprise, de maîtrise d'œuvre...

Les prêts : prêts aidés, technique bancaire, simulations financières et calculs d'enveloppes de financement, analyse d'offres de prêt, préparation à une accession sûre et personnalisée...

Les aides à l'amélioration de l'habitat : déterminer les aides mobilisables en fonction de votre situation et de votre projet...

L'habitat indigne : les procédures à suivre, le droit des occupants, accueil des signalements...

Les impayés de loyer ou de crédit immobilier : les démarches à effectuer, les dispositifs d'aide aux impayés.

La fiscalité immobilière : revenus et déficits fonciers, plus-values, taxe foncière...

L'ADIL 60 fait partie du réseau ANIL-ADIL et est agréée par le Ministère chargé du logement après avis de l'ANIL.

Des conseillers experts en énergie

Avant de vous engager consultez votre espace conseil France Rénov.

Des conseillers experts en énergie vous accompagnent dans vos démarches techniques et financières.

Rénovation énergétique : conseil pour la conception du programme de travaux, présentation des aides financières et fiscales, examen des devis et factures, analyse des DPE et des audits énergétiques, analyse des factures d'électricité et de gaz...

Réflexion sur les travaux en copropriété : diagnostic technique global et plan pluriannuel de travaux, vote des travaux, emprunt collectif, fonds travaux...

La construction : réglementation énergétique, orientation et implantation, choix des matériaux et des équipements...

L'isolation thermique et phonique : choix et caractéristiques des matériaux, techniques de mise en œuvre, matériaux biosourcés, confort d'été...

Le chauffage, l'eau chaude sanitaire et la ventilation : prix des énergies, aide au choix des équipements...

Energies renouvelables : solaire thermique et photovoltaïque, éolien, énergie, géothermie, bois...

Sensibilisation aux éco-gestes : choix de l'électroménager, de l'éclairage, les usages économes, gestion des veilles...